

Faculté des sciences exactes et sciences de la nature et de la vie

Département : Sciences exactes et sciences de la nature et de la vie

Module : Aspect Législatif de Contrôle de Qualité

Chapitre III : Les organismes de contrôle

Le centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage

1. Introduction

Le Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de L'emballage (CACQE) est un organisme à vocation scientifique et technique, créé sous tutelle du ministre du commerce dont la mission principale est de gérer le réseau de la répression des fraudes. A travers ses laboratoires, le CACQE met ainsi à la disposition des services extérieurs du Ministère chargé de la qualité, une capacité importante en matière de contrôle analytique afin de renforcer la politique nationale de contrôle et de promotion de la qualité.

2. Organisation du CACQE

Il est créé par décret exécutif n° 89-147 du 08 août 1989 modifié et complété par le décret exécutif n° 03-318 du 30 septembre 2003.

Le centre est dirigé par un Directeur Général assisté par un secrétaire général. Il est doté d'un conseil d'orientation ainsi que d'une commission scientifique et technique, 5 divisions, 4 inspections régionales et 19 laboratoires :

1- Le Conseil d'Orientation délibère sur toutes les questions liées aux activités du centre et notamment sur l'organisation, les règlements intérieurs du centre et du conseil d'orientation, les dons, legs et l'acceptation des contributions des organismes nationaux et étrangers, les programmes annuels et pluriannuels d'activité, ainsi que les plans de développement.

2- La Commission Scientifique et Technique donne son avis sur :

=> Les projets de textes législatifs et réglementaires à caractère technique, ayant trait à la qualité des biens et services

=> La coordination intersectorielle des actions scientifiques et techniques liées aux objectifs nationaux en matière de qualité

=> Les plans annuels et pluriannuels de recherche scientifique et technique

=> Les demandes d'autorisation d'ouverture des laboratoires d'analyses de la qualité, ainsi que les demandes d'autorisation préalables à la fabrication et à l'importation de produits toxiques ou présentant un risque particulier.

3- Les Divisions : le siège comporte la Direction Générale, le Secrétariat Général, ainsi que 5 divisions (contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ; soutien technique; étude et développement ; emballage et conditionnement et administration des moyens).

4- Les Laboratoires : Pour répondre à ses différentes missions, le centre dispose actuellement de 19 laboratoires dont 3 laboratoires régionaux certifiés ISO 17025 (Alger, Constantine, Ouargla). Pour chaque laboratoire, un comité de pilotage du programme assurance qualité a été constitué et formé aux méthodes d'audit et de diagnostic. De plus, ces derniers ont bénéficié d'aménagements spécifiques, de formation au profit du personnel technique ainsi que de l'acquisition d'équipement performant (HPLC, CG – MS, chromatographes en phase gazeuse, spectromètre infrarouge, spectrophotomètres UV et spectromètre d'absorption atomique).

3. Les missions du centre

Les missions et les activités du centre sont ventilées en quatre catégories principales :

1) Analyse et contrôle de qualité : Les analyses développées par les laboratoires touchent plusieurs domaines (produits agro-alimentaires, cosmétiques et d'hygiène corporelle, produits d'entretien domestiques et automobiles et produits industriels).

Les analyses couvrent tous les produits alimentaires, cosmétiques et produits d'hygiène aussi bien sur le plan physico-chimique que bactériologique. Elles ont été étendues depuis peu aux résidus de pesticides, la recherche et le dosage des mycotoxines et bientôt le dosage de la dioxine dans certains aliments. Des essais et tests peuvent également être effectués dans les laboratoires sur les textiles, cuirs et plastiques d'emballages. De plus, les laboratoires sont sollicités dans certains cas par les douanes et les services de sécurité.

Par ailleurs, pour une fiabilité accrue des résultats d'analyse, le centre a procédé à l'uniformisation des méthodes et des protocoles d'analyses au niveau de chacune des sections de ses laboratoires et ce, en se basant essentiellement sur les normes ISO et Codex.

2) Recherche et développement

L'unité Recherche du CACQE est composée de 43 chercheurs dont 31 éléments du CACQE, 5 relevant du Ministère du Commerce et 7 relevant d'autres secteurs.

Le contrôle analytique consiste en la vérification de la conformité des produits par rapport aux normes et spécifications légales ou réglementaires qui les caractérisent ;

3) STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CONTROLE ANALYTIQUE

Le passage de l'Algérie d'une économie planifiée à une économie de marché, la signature de l'accord d'association avec l'union européenne ainsi que l'adhésion à la zone arabe de libre échange ont permis la mise sur le marché d'une multitude de produits fabriqués localement et importés.

Cette situation a nécessité de la part des pouvoirs public le renforcement du système de contrôle de la qualité des produits offerts à la consommation afin de mieux protéger la santé et d'assurer la sécurité des consommateurs ; c'est dans ce contexte que le Ministère du Commerce a procédé au renforcement des structures du CACQE par la réalisation d'un laboratoire national d'essai (LNE) pour les produits industriels

4) INFORMATION ET SENSIBILISATION

En matière d'information et de sensibilisation, le CACQE contribue à la diffusion et la vulgarisation des textes relatifs à la qualité en direction des consommateurs et des professionnels par le biais de différents supports de communication tels que l'organisation de journées d'études et séminaires , site internet, production de dépliants et autres affiches. Le CACQE développe également des activités d'assistance et de conseil en direction des opérateurs économiques dans le cadre de la promotion et l'amélioration de la production nationale.

ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

Dans le cadre de la promotion du commerce extérieur et conformément aux instructions et aux engagements du Ministère du Commerce, le CACQE manifeste sa disponibilité à assister les opérateurs économiques à l'export, par la prise des analyses des produits concernés par cette opération ainsi que la délivrance des certificats de conformités sollicités et ce dans la limite de ses potentialités techniques. En outre, le centre met à leur disposition toutes les informations

utiles au plan de la qualité et de la conformité des produits susceptibles d'améliorer les conditions de prise en charge et d'aboutissement de toute opération d'exportation.